

SORTIR

Pont du Gard
Le pont millénaire s'habille
de lumières

p. 7



Les Petites Affiches de Vaucluse

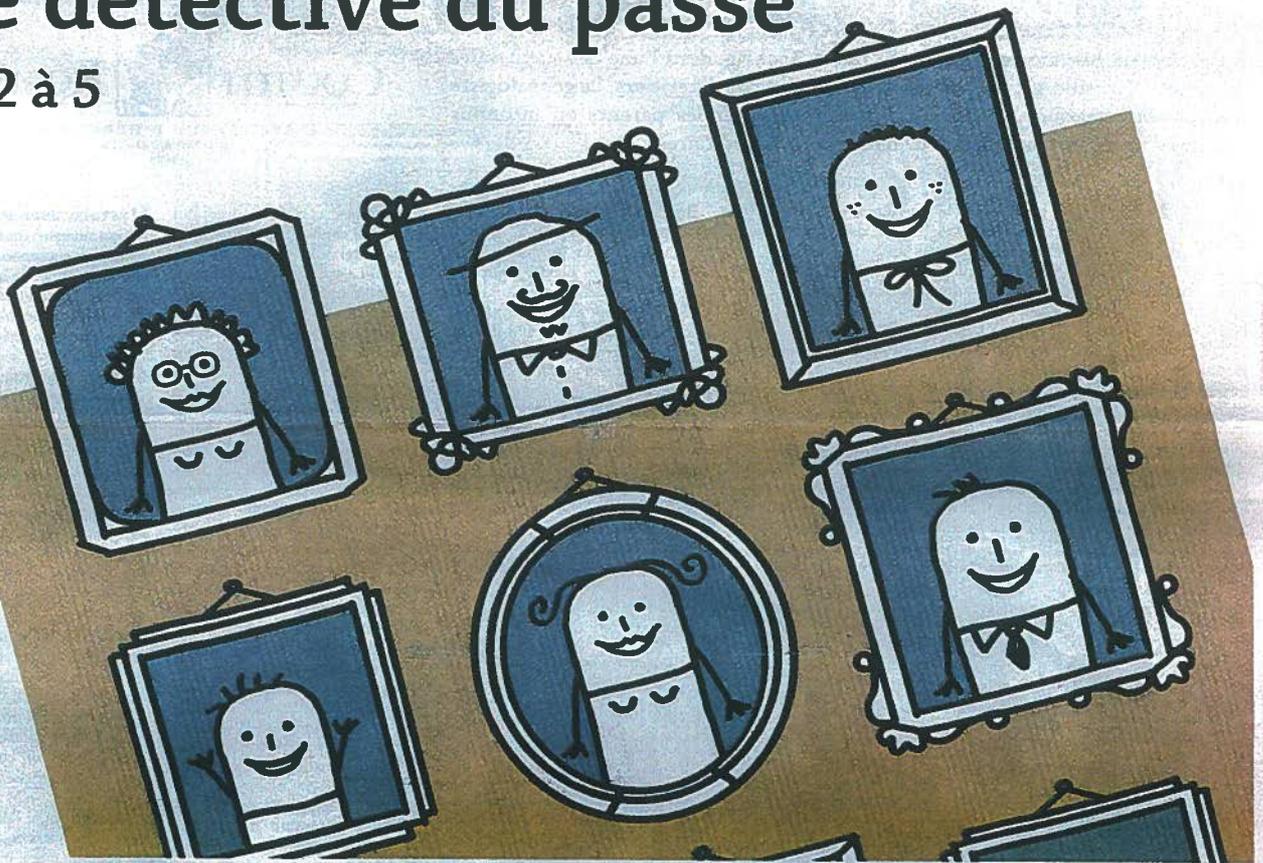
1,10 € Commission paritaire n° 1115 I 79642 ISSN: 2115-7405

n° 3458-3459 des mardis 16 et 23 août 2011

Coutot-Roehrig

Le détective du passé

p. 2 à 5



© N. Labap - Fotolia.com



VOLKSWAGEN Entreprise présente:

Gagnez en gamme tout en faisant des économies ! Une journée pour tout comprendre (TVS, TCO, Charges d'exploitation...)

Conférence gratuite ouverte aux professionnels
le vendredi 09 septembre de 09h à 12h au Golf Provence Country Club

Informations & réservations
<http://volkswagen.golf4d.com>
Tél : 04 90 13 40 83

BY *my* CAR
LE GROUPE AUTOMOBILE

golf4D

La médicale
assure les professionnels de santé

GOLF
PROVENCE
COUNTRY CLUB
LE PAYSAN DE VAUCLUSE

Généalogie Coutot-Roehrig, ou le passé recomposé

La société de généalogie parisienne Coutot-Roehrig, dont l'une des succursales se situe à Marseille, est spécialisée dans la recherche d'héritiers. Le généalogiste collecte informations, documents, pour rechercher les parents ou inconnus oubliés d'un défunt, et justifier de leurs droits héréditaires.



« L'activité de généalogiste est encore assez mal connue, explique Jean-Claude Roehrig, président honoraire de la société de généalogie Coutot-Roehrig. Pour certains ce n'est guère qu'un chercheur voulant vérifier la maxime de La Bruyère selon laquelle « tout homme descend d'un roi et d'un pendu » et recherchant, par conséquent, de prestigieux ancêtres auxquels d'aucuns souhaiteraient se rattacher. Pour d'autres, ce n'est en revanche rien d'autre qu'une nouvelle spécialité médicale : « un gynécologiste ». Et puis, il y a enfin ceux qui, au travers des

affaires qu'ils ont connus dans le règlement de successions familiales embrouillées aux trop nombreux héritiers aux « fortunes » diverses, n'ignorent rien du rôle essentiel du généalogiste, qui aujourd'hui, se charge de retrouver le cousin disparu ou le fils prodigue... Sur les 540 000 personnes qui décèdent chaque année en France, une quinzaine de milliers sont l'objet de la sollicitude du généalogiste. Celui-ci intervient pour rechercher, retrouver et révéler aux héritiers des droits héréditaires successoraux qui se sont ouverts à leur profit mais à leur insu. »

Bouleversement du paysage familial

« La profession de généalogiste successoral voit depuis ces trente dernières années son champ d'action s'étendre et se diversifier pour répondre à une exigence de vérité, reprend celui qui fut le président-directeur-général de la société de généalogie, pendant plus de 32 ans. L'évolution conjuguée du paysage familial et de l'environnement législatif l'explique en grande partie. Celui-ci s'est considérablement modifié ainsi qu'en témoignent ces quelques observations : Près de 5 millions de personnes vivent en concubinage. Le nombre

de mariages en 2009 est inférieur à celui de l'année 1900 alors que, dans l'intervalle, la population a doublé. La part des divorces croît régulièrement puisque quatre couples sur 10 en moyenne sont touchés et les divorces, après 25 ans de mariage, sont trois fois plus nombreux en 1998, qu'en 1978. Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 63 % en 20 ans tant et si bien que 1,2 millions d'adultes élèvent seuls 2 millions d'enfants. Plus de 50 % des enfants naissent de parents non mariés et, bien que le taux de reconnaissance ait augmenté de façon significative à partir de 1972, 8 % d'entre eux ne sont jamais reconnus.

Mystérieuses successions

Si bien souvent, les notaires, chargés d'une succession connaissent une partie des héritiers, ils ne peuvent pas toujours être sûrs de les avoir tous appelés. De ce fait, après de premières vérifications infructueuses, le notaire demandera au généalogiste selon les circonstances : soit de vérifier une dévolution (les héritiers sont connus du notaire mais il a un doute, en raison d'informations particulières à sa disposition, sur la pertinence de cette dévolution), soit de la compléter (exemple : une ligne est connue, l'autre pas), soit de l'établir en totalité (tous les héritiers sont inconnus), ou encore de retrouver un ou plusieurs héritiers dont l'existence est connue, mais dont la trace a été perdue souvent depuis plusieurs décennies.

Le lien de couple se trouve radicalement redéfini. A chacun désormais de choisir la formule qui lui convient le mieux voire, d'en changer si nécessaire. A l'extrême, concubinage, séparation, mariage, divorce et Pacs (Pacte civil de solidarité) se succèdent.

L'espérance de vie croît tous les ans : le nombre de grands-parents augmente tout autant que celui des arrière-grands-parents. La famille, autrefois solidaire et concentrée sur quelques cantons, se disperse désormais sur des aires géographiques de plus en plus éloignées du lieu d'origine. Les migrations de population accentuent l'internationalisation des familles et des patrimoines.

La concentration urbaine se poursuit, renforçant l'anonymat et l'isolement tandis que les causes de ruptures avec la société et avec la famille se multiplient, offrant ainsi à certains, l'opportunité de disparaître pour mieux reconstruire une nouvelle vie, tandis que pour d'autres, il n'y a d'autre alternative que de glisser vers une marginalité sociale quasi définitive. »

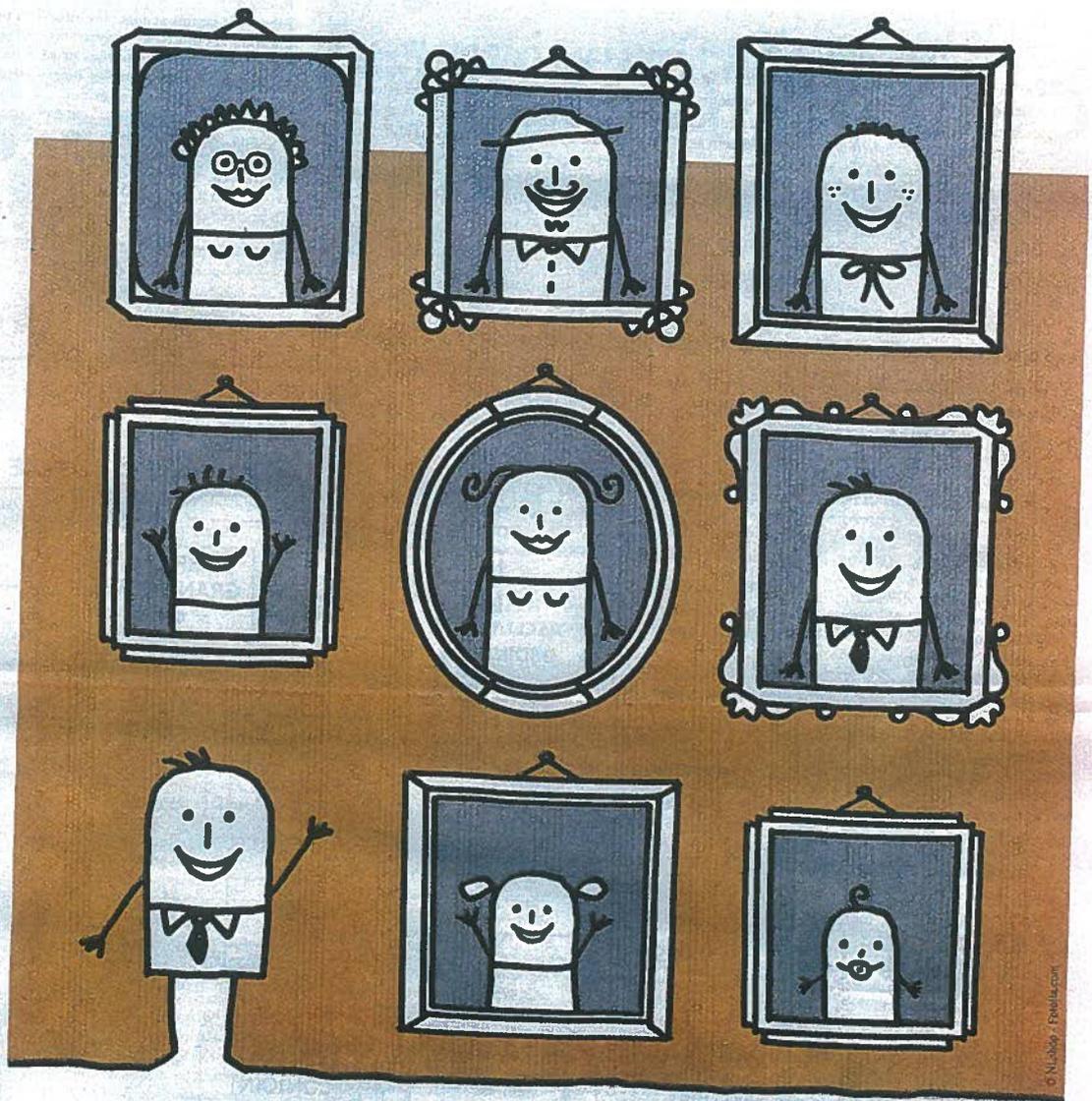
Bien d'autres situations justifient l'intervention du généalogiste qui est couramment saisi par des avocats, des professionnels de l'immobilier, des collectivités locales, des entreprises, des banques et des compagnies d'assurances, des associations, des particuliers, pour des travaux dont l'objet se situe généralement hors règlement d'une succession, mais dont la finalité n'en reste pas moins, dans la plupart des cas, juridique. Et c'est ainsi qu'il pourra être amené à rechercher les ayants droit de détenteurs de parts sociales, à l'occasion d'opérations de fusion ou d'acquisition, les propriétaires actuels d'un bien non réclamé, les bénéficiaires d'une indemnité.

Moyens d'actions et difficultés

« Le généalogiste dispose d'un certain nombre de sources pour recouper les informations déjà recueillies, les compléter et parfaire ses premières recherches, précise Jean-Claude Roehrig. Celles-ci ne peuvent être recensées ici de façon exhaustive. Retenons seulement : Les tables décennales alphabétiques et chronologiques dans chacune des communes qui comptabilisent les naissances, mariages et décès. Les déclarations de succes-



Michel Devictor, directeur de l'agence de généalogie Coutot-Roehrig de Marseille, Pascal Casile, généalogiste, Jean-Claude et Guillaume Roehrig respectivement Président honoraire et Président-directeur-général de la société de généalogie parisienne éponyme, et Pascal Vergnas, responsable de l'agence d'Avignon, rue Joseph Vermet, qui ouvrira ses portes le jeudi 1^{er} septembre.



sions à l'enregistrement peuvent être consultées par le généalogiste successoral dûment mandaté. Egalement, les titres de propriété au bureau des hypothèques, les actes notariés (les actes de vente par exemple), les cadastres, les recensements de population versés aux archives départementales, les listes électorales conservées aux archives municipales, les registres d'impôt, les livrets militaires, les livrets de famille. Il y a aussi : les faire-part de mariage et de décès, les papiers domestiques, les registres des anciens de grandes écoles ou collèges, les cartes d'alimentation, les registres de pensions, les fichiers des cimetières, les actes de baptême, les registres paroissiaux, les obituaires (registres d'offices funèbres en mémoire du donateur et célébrés au jour anniversaire de sa mort), les bottins mondains, Who's who, annuaire des châteaux et les propres archives du généalogiste d'une richesse parfois insoupçonnée. Disons, que cette profession de généalogiste a en pratique, une dimension beaucoup plus large que celle qui lui est accordée traditionnellement.

En effectuant ces recherches patientes et minutieuses, il ne s'agit pas seulement d'une évocation dans le passé, d'une fuite dans le présent ou de retrouvailles fondées sur une quelconque nostalgie de pittoresque. Tout au contraire, en une symbolique exemplaire, ces travaux se veulent fidélité à un héritage intellectuel et quête d'une continuité à laquelle nous ne pouvons qu'être indécemment attachés. »

Mémoire contre érosion du temps

« C'est en procédant à des retours en arrière successifs que le généalogiste va mettre à nu les strates d'une famille et s'enfoncer toujours plus profond dans le passé pour parvenir à dresser un tableau généalogique qui, peu à peu, va grandir et se déployer en une construction qui sera à la fois rempart et mémoire contre l'érosion du temps, explique Jean-Claude

Coutot-Roehrig 116 ans d'activités de recherche

Fondé en 1895 par Amédée Coutot, le cabinet est repris en 1924 par son fils Maurice, auteur de nombreux articles consacrés à la protection des droits du créateur dans les arts plastiques. Il s'illustre tout particulièrement dans la défense des intérêts des héritiers des peintres Pierre Bonnard et Georges Rouault.

Jean-Claude Roehrig lui succède au début de l'année 1979. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat (C.A.P.A.), diplômé de l'Institut de droit comparé de Paris, il est docteur en Droit et expert près la cour d'appel de Paris. Auteur de multiples articles consacrés au droit de la filiation, enseignant en droit des affaires pendant de longues années, il a, en 1994, donné à l'entreprise individuelle une nouvelle impulsion en adoptant avec le concours de son épouse Marie-Françoise puis de ses deux fils Guillaume et Tristan, la forme de société anonyme qu'elle a aujourd'hui. Il est l'auteur du livre « En quête d'héritiers » le généalogiste, la fortune et le destin publié aux Editions Tallandier.

Egalement juriste de formation, Guillaume Roehrig, Président Directeur Général a succédé à son père en janvier 2011.

Coutot-Roehrig est la première société européenne de recherche d'héritiers-généalogie. Elle emploie aujourd'hui 250 collaborateurs, possède 34 succursales en France, Belgique, Italie, Pologne et Suisse, un réseau international de correspondants, plus d'un milliard de données numérisées, un suivi régulier des données juridiques et fiscales en matière successorale. La société a reçu la certification ISO 9001, adhère à la convention de partenariat généalogistes-notaires du 04 juin 2008 et est membre du Syndicat national des généalogistes (SNG) lui-même membre fondateur de l'Union des syndicats des généalogistes professionnels (USGP).

En effectuant ses recherches patientes et minutieuses, le généalogiste veut par ses travaux rapprocher les morts des vivants, en n'oubliant jamais ainsi, comme nous le rappelle André Malraux dans la postface des « Conquérants » que « l'héritage est toujours métamorphose, » conclut Jean-Claude Roehrig.

JURIDIQUE

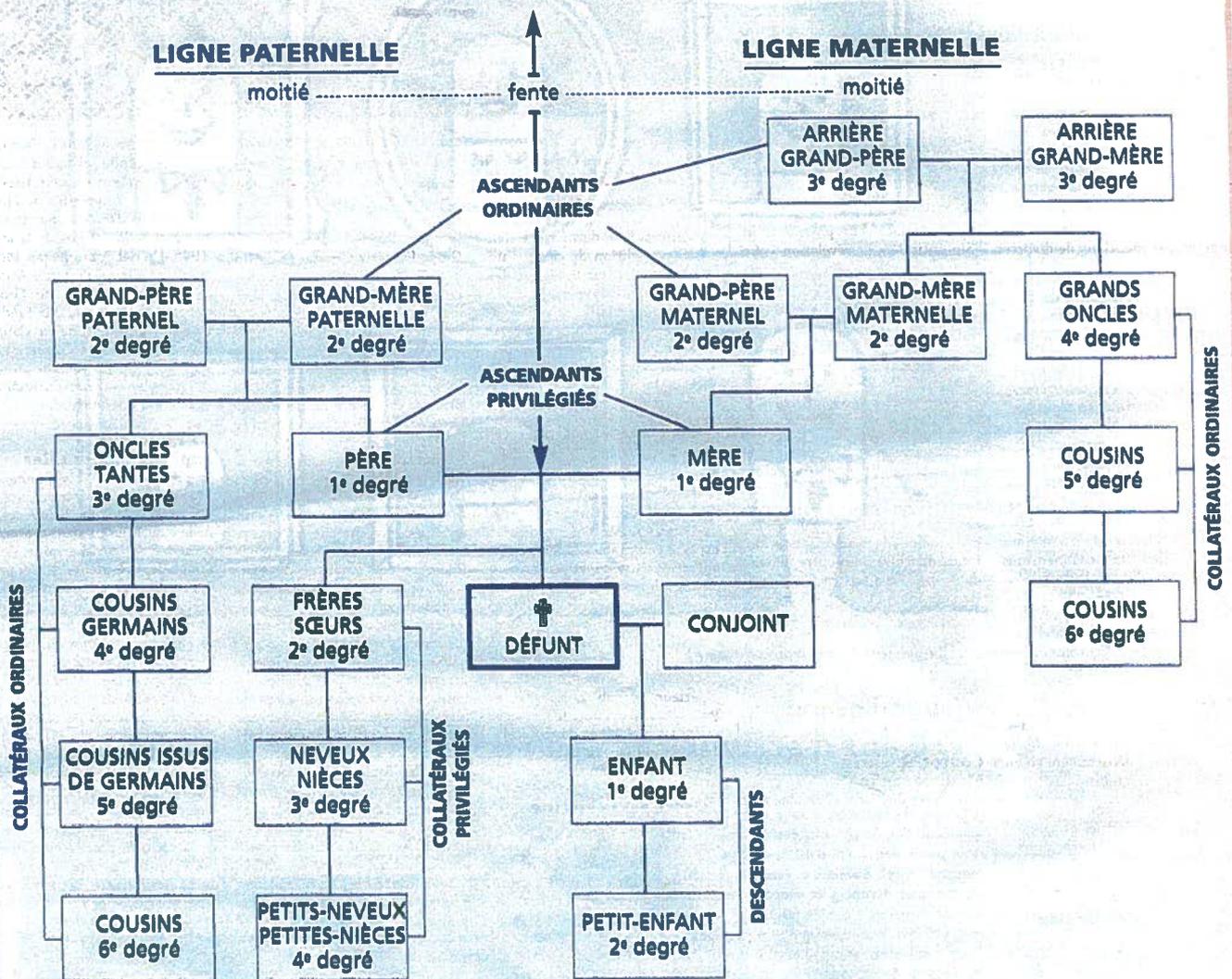
Naissances sous X

Avec le Luxembourg, la France est le seul Etat européen à disposer de textes permettant à une femme d'accoucher sans fournir son identité et d'abandonner son enfant. Près de 600 à 700 d'entre elles font, chaque année ce choix, évitant peut-être l'avortement. Quant aux trois lois sur le bioéthique du 29 juillet 1994 qui réglementent la procréation médicalement assistée de nature exogène, elles rendent obligatoires la gratuité et l'anonymat des dons d'ovocytes et privent du même coup l'enfant ainsi né de tout droit à connaître ses origines génétiques. Même redéfinis par la législation, les liens de couple, de filiation ainsi que les rapports intergénérationnels laissent place à l'incertitude. La vocation du généalogiste successoral est de les mesurer et de les réduire.

Roehrig.
Rien n'est jamais acquis : les informations nombreuses, contradictoires, incertaines s'ajoutent et se recourent. Il faut alors les interpréter, les ordonner, les vérifier. Pour dresser un tableau généalogique, le généalogiste aura à réunir tous les actes d'état civil (naissance, mariage, décès) dont la consultation publique après 75 ans écoulés - lui est facilitée par

les autorisations délivrées par les Procureurs de la République. Depuis sa création, l'organisation de l'état civil français a toujours été saluée comme un modèle et une référence qui a inspiré de nombreux pays étrangers. Elle laisse, malgré tout, subsister des zones d'ombre. A ce jour, les actes sont dressés en double exemplaire : l'un demeure à la mairie du lieu de l'évènement

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE : DEGRÉS DE PARENTÉ



Le paysage législatif

La loi du 4 mars 2002 relative à la dévolution du nom de famille permet aux père et mère de choisir le nom de leur enfant (soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux accolés dans l'ordre choisi par eux), en dépit des correctifs apportés par la loi du 31 octobre 2004, celle-ci laisse planer maintes interrogations qui conduisent à se demander si le nom patronymique restera toujours le lien qui unit les membres d'une même famille.

Par ailleurs, la loi du 3 décembre 2001 supprime pour l'essentiel les dernières discriminations entre les deux filiations. Enfants légitimes, naturels, adultérins ont à présent les mêmes droits dans les successions de leurs auteurs. Elle apporte également des éléments de sécurité quant à la véracité de la qualité d'héritier dont la preuve reste, au demeurant, libre. En responsabilisant l'héritier, elle renforce la responsabilité du généalogiste qui intervient à l'acte de notoriété du fait de l'incertitude ou de la complexité de la dévolution, l'affirmation de la vocation à hériter étant le résultat total ou partiel de ses seules recherches.

qu'il constate, l'autre est déposé au greffe du Tribunal de grande instance du département dont dépend la commune. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, ils s'enrichissent des événements afférents à la vie de leurs titulaires grâce à un système d'inscriptions sous forme de mentions portées en leur marge d'où leur nom de mentions marginales. Quelques exemples : Les mentions de mariage sont inscrites en marge des actes de naissance des époux. Les mentions de divorces sont portées en marge des actes de mariage et en marge des actes de naissance des deux époux. Les mentions de reconnaissance d'enfant naturel par leurs auteurs sont portées sur son acte de naissance. Les mentions de décès sont portées en marge des actes de naissance. Les jugements d'adoption, les changements de régimes matrimoniaux et les inscriptions au répertoire civil pour les incapables majeurs sont également portées en marge des actes de naissance des intéressés. Malheureusement depuis le 1^{er} janvier 1989, ces mentions ne figurent plus sur l'acte déposé au greffe du TGI. La responsabilité des mairies dans la mise à jour des registres d'état civil s'en trouve du même coup singulièrement accrue. »

Au pas et à la loupe

« Désormais, les actes d'état civil jusqu'à lors de consultation facile pour un même département en un même lieu - le greffe du tribunal de grande instance, - doivent être réclamés dans chaque commune, de préférence sur place, puisque beaucoup de mairies ne peuvent répondre aux demandes faites par correspondance et ne sont ouvertes que quelques heures par semaine, contraignant ainsi pour toute recherche un peu sérieuse, à des déplacements nombreux et coûteux en divers points de notre territoire, reconnaît le professionnel.

Ainsi, la réalisation d'une généalogie nécessaire à l'établissement d'un acte de notoriété (acte qui atteste de la qualité des héritiers) peut nécessiter la consultation des actes de naissance, mariage et dé-

cès d'une trentaine de mairies différentes en des lieux souvent très éloignés géographiquement les uns des autres ».

Château du Martinet

Jean-Claude et Guillaume Roehrig, Michel Devictor, Pascal Casile, et Pascal Vergnas ont convié, au printemps dernier, l'ensemble des notaires du Vaucluse au Château du Martinet, à Carpentras, pour leur présenter un film intitulé « La révélation ». Ce film monté comme une bande-annonce de polar américain, montre les différentes étapes de règlement d'une succession : enquêtes téléphoniques, sites internet, déplacement à l'étranger... Tout est mis en œuvre pour que les délais de recherche s'amenuisent. Coutot-Roehrig accompagne le notaire dans toutes les étapes clés du dossier de succession. En contact avec les héritiers, qu'elle représente en qualité de mandataire pendant toute la procédure, l'entreprise s'est lancée dans un important programme de numérisation de fonds d'archives. En outre depuis deux ans, elle a mis en place avec Genapi, éditeur de logiciels pour la profession notariale, une interface Internet. Ainsi, les notaires reçoivent directement la liste complète des héritiers et les données les concernant, ce qui permet l'emploi de ces informations pour la rédaction de l'acte notarié. »

Coutot-Roehrig Méditerranée

C'est l'une des 34 succursales de la Société. Située à Marseille, elle regroupe toute la région Paca (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) avec des implantations à Nice, à Gènes et à Milan. Elle compte plus de 40 collaborateurs en Paca-Corse pour un effectif national de 250 salariés. Coutot-Roehrig Méditerranée traite chaque année 1 200 dossiers. En termes de délais moyens d'exécution, deux à quatre mois sont nécessaires pour un dossier de vérification, quatre à neuf mois, pour un dossier de recherche complète. Le solde moyen distribué par héritier est compris entre 5 000 € et 7 000 €.

Pacac

Les universités du chiffre des Experts-Comptables



La deuxième édition des Universités du chiffre de Pacac (Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse) a réuni plus de 800 experts-comptables et commissaires aux comptes. Formation, vie ordinaire, serment étaient à l'ordre du jour.

Initiées l'an dernier, la deuxième édition de cette manifestation a eu lieu au Palais des festivals de Cannes. L'occasion pour ces Universités du chiffre de s'installer dans le paysage local et de s'imposer comme le rendez-vous des experts-comptables de la région Marseille Pacac (Provence-Alpes-Côte-d'Azur-Corse). Plus de 800 experts-comptables et commissaires aux comptes ont ainsi pu conjuguer, le même jour, formation, vie ordinaire et prestation de serment.

Christiane Company, présidente du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables (Croec) Pacac a donné le top départ en annonçant le programme de la journée, à commencer par les conférences animées entre autres par Jean-Pierre Cossin, conseiller maître à la Cour des comptes, également par le past-président du Conseil supérieur Joseph Zorognotti et Jean-Bernard Cappeller, vice-président, président des commissions juridiques, fiscales et sociales du Conseil supérieur.

L'Ordre est la vitrine de la profession

Sous le regard des organisateurs de ces Universités du chiffre, Farouk Boulbahri et Lionel Canesi, et en présence du régional de

l'étape, l'ancien président du Croec Frédéric Girone, et de Robert Tohila, président de la commission administrative de Nice, les professionnels du chiffre ont assisté à l'assemblée générale de leur ordre, avec la présence de la présidente nationale du Conseil supérieur de la profession, Agnès Bricard. L'occasion de dresser un bilan des actions engagées tout au long de l'année.

« Nous avons fait la démonstration que l'Ordre était la vitrine et l'un des moteurs de la profession, a expliqué Christiane Company en citant notamment la convention de partenariat signée avec la Chambre de commerce de Marseille, le succès des présentations publiques de la loi de finances, les réunions d'information organisées avec la gendarmerie nationale sur le thème du blanchiment, ou encore le grand nombre de réunions d'information mises en place, en collaboration avec des partenaires institutionnels ou privés, de Nice à Gap en passant par Marseille, Toulon, Digne ou Avignon. Notre mission consiste aussi à assurer l'attractivité de la profession et le renouvellement des générations. C'est dans cet esprit que la Nuit qui compte rassemble chaque année plus de 500 jeunes étudiants et professionnels ».

Rapport moral, quitus financier, compte rendu d'activité, mais aussi regard sur les mutations du métier, les Universités du chiffre ont permis d'ouvrir une réflexion sur les modifications de la loi de 1945. Un débat animé par Mohamed Laqhila et Philippe Arraou, tous deux membres du Conseil supérieur, ainsi que par Frédéric Rogier, président de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes, qui possède un cabinet dans les Bouches-du-Rhône et également en Vaucluse.

61 nouveaux experts-Comptables

La promotion 2011 s'est engagée à tenir le cap de la compétence, de l'expertise, de la transparence et de la transmission des savoirs. En présence de leur marraine, Anny Courtade, Présidente de Lecasud, 1ère entreprise de commerce de la région Paca et du président honoraire Claude Ollivier qui a donné son nom à la promotion. Les plus méritants se sont vu remettre une récompense offerte par l'un des 25 partenaires de ces Universités du chiffre. A 28 ans, la major de promotion, la Marseillaise Isabelle Champreux a reçu le prix du meilleur mémoire de fin d'études, un travail intitulé « Matriser les règles du jeu du contrôle Urssaf (Union de recouvrement de la sécurité sociale et d'allocations familiales) depuis le décret du 11 avril 2007 - Pour mieux le gérer et l'anticiper ? ».

Cinéma

Conférence

En marge des Universités du chiffre, les experts-comptables et commissaires aux comptes de Pacac ont été invités à assister à une présentation de « Potiche », le film de François Ozon avec Catherine Deneuve, Gérard Depardieu et Fabrice Luchini. A l'invitation de la fondation Groupama Gan, les participants ont pu vivre l'espace d'une heure l'expérience des festivaliers, confortablement installés sur des sièges qui avaient accueilli avant eux les plus grandes célébrités du cinéma international ! La projection était précédée d'une mini conférence de Jean-François Fonlupt, président et fondateur de monfilm.com.